

LEGENDE

----- Limites communales

■ ZONE ROUGE : construction interdite

■ ZONE VERTE : construction autorisée sous condition

■ Cours d'eau

■ Cote de référence en mètre NGF (= 0,100 + 0,30)

Source : DDTM

Document : SIAU - Plan de Prévention du Risque Inondation - 1/5000 planche n° 17 - 20/06/2015

